

Commission médicale d'établissement de l'AP-HP
Comité des internes et des médecins à diplôme étranger
Réunion du 26 février 2019

Présents :

Lynda Bensefa-Colas, Bahram Bodaghi, Pierre Colonna, Anna Difuseppe, François Iriart, Delphine Lebigre, Louis Lebrun, Géraldine Poenou, Isabelle Riom, Benoît Schlemmer, Olivier Treton, et Jean-Yves Artigou.

Excusés :

Jean-David Bouaziz, Mehdi Karoui, Olivier Hélénon

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018 avec ses six annexes

Le compte rendu est adopté.

2. Installation de la mission sur l'internat, réforme du troisième cycle : point sur les FST, les options et sur le futur statut de « docteur junior » : Benoît Schlemmer

- **Mission sur l'internat en Île-de-France**

Une mission sur l'internat en Île-de-France a été confiée par Aurélien Rousseau à Benoît Schlemmer et à Isabelle Riom pour préciser notamment l'impact de la mise en place de la réforme du troisième cycle sur l'offre de formation en Île-de-France.

Benoît Schlemmer et Isabelle Riom consultent les différents partenaires et rendront leurs conclusions en mai prochain.

- **Réforme du troisième cycle**

Le point est fait sur ces compléments de formation non diplômants auxquels peuvent avoir accès plusieurs DES dans le cadre de FST.

En revanche, les options sont uniquement destinées à un seul DES.

Le contingentement n'est pas encore connu : il faut apprécier les besoins de formation. Les UFR et l'ONDPS sont actuellement consultés pour préciser ces besoins et en déduire les nombres de postes d'option et de FST.

Les arbitrages ministériels sont attendus pour juin 2019.

Les étudiants doivent néanmoins déposer leur candidature avant le 30 juin 2019 pour que les coordonnateurs des DES et les pilotes de FST puissent procéder aux répartitions.

La commission d'agrément prévue en mai prochain statuera notamment sur les stages aptes à recevoir spécifiquement les options et les FST.

Les postes d'option pourront être ouverts aux autres subdivisions : Géraldine Poenou s'inquiète sur cette possibilité dont les modalités ne sont pas connues : par le biais de stages inter-CHU ? ou quota spécifiquement réservé pour les internes de régions au sein de l'internat d'Île-de-France ? Les représentations des internes sont inquiètes et très vigilantes sur ce point.

- **Docteur junior**

Il n'y a pas d'information actuellement disponible auprès du ministère sur ce statut dont le positionnement au sein de l'équipe est également à préciser. La première vague de docteur junior interviendra en novembre 2020. Il est rappelé que la thèse aura dû être obtenue avant.

3. Résultat de l'audit sur l'accueil des internes

La mission d'audit a été confiée à la direction de l'inspection et de l'audit. Louis Lebrun, coordonnateur, en présente les conclusions en présence de Françoise Iriart.

Il s'appuie sur le [diaporama](#) et le [document](#) remis sur table figurant en [annexe 1](#) et [annexe 2](#).

Les membres du comité saluent l'important travail fourni et les différents points font l'objet d'une discussion.

En particulier, le maintien des salles de garde apparaît à tous important, étant un lieu d'échanges privilégié même si certains points doivent justifier quelques aménagements comme notamment la prise en charge financière des invités.

L'accès aux crèches semble avoir été résolu et la possibilité pour les internes de postuler à ces places à la fois en tant que personnel et non personnel offre finalement deux possibilités complémentaires d'obtention d'une place en crèche (Géraldine Poenou).

Branchement informatique dans le logiciel de l'AP-HP : le problème des codes pour les internes reste en suspens : il leur faut obtenir à chaque changement de site de nouveaux codes tandis que les précédents sont annulés.

Le rapport note la faible intégration des internes dans les commissions type CVH au niveau des établissements.

Bahram Bodaghi observe que la mission n'a pas porté sur l'aspect scientifique d'attractivité des internes de nos services : la possibilité qui leur est souvent offerte de participer à des congrès de façon active avec présentation est un élément fort d'attractivité des services de l'AP-HP.

4. Validation de la fiche d'évaluation pour les stages inter-CHU à l'étranger

Delphine Lebigre présente la fiche d'évaluation qui a circulé parmi les membres du comité. Des propositions ont été faites par les différentes représentations des internes.

Quelques remarques sont faites et des affinements sont effectués sur la fiche aboutissant à une mouture qui devient maintenant définitive ([annexe 3](#)).

5. Bilan des commissions de répartition pour le semestre d'été

Ces commissions viennent de se terminer.

Le repli des affectations des internes de DES de médecine générale dans les services hospitaliers et notamment de l'AP-HP s'est confirmé avec des fermetures supplémentaires parallèlement à la mise en charge des stages ambulatoires.

6. Résultat du jury de sélection des stages inter-CHU

Le jury qui s'est tenu le 8 janvier 2019 a émis un avis favorable à 219 demandes d'internes de région souhaitant effectuer un stage à l'AP-HP tandis que 47 internes d'Île-de-France ont été autorisés à en effectuer un en région ([annexe 4](#)).

De même, 22 demandes d'internes d'Île-de-France ont été acceptées pour effectuer un stage à l'étranger.

Si l'on considère la comparaison par discipline entre les internes entrants et sortants, l'attractivité de l'AP-HP s'exprime notamment en anatomo-pathologie, biologie médicale, chirurgie plastique, gynécologie obstétrique, hépato-gastro-entérologie, médecine interne, pédiatrie et radiologie.

Si l'on considère le nombre d'internes venant effectuer un stage à l'AP-HP en fonction de son CHU d'origine, le CHU de Reims se place en tête avec 24 internes, suivi par Lyon (16 internes), Nancy (14).

Géraldine Poenou commente ces données en expliquant que certains CHU comme celui de Reims sont extrêmement libéraux pour laisser partir leurs internes vers Paris. Ceci peut représenter un vrai problème pour les internes parisiens dans la mesure où ces internes occupent ensuite des postes de chef de clinique.

Jean-Yves Artigou conclut la réunion en adressant au nom des membres du comité CME des internes ses sincères remerciements à Delphine Lebigre qui quitte ses fonctions au bureau des internes pour poursuivre sa carrière dans un autre établissement. Ses nombreuses qualités, notamment sa rigueur, sa vive intelligence, son sens de l'humour et sa constante bonne humeur ont fait l'unanimité.

Les membres du comité souhaitent à Delphine Lebigre tous leurs meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

La prochaine réunion du comité du mardi 9 avril 2019, fixée un mois après celle-ci, est reportée le temps de recruter le ou la successeur à Delphine Lebigre.

Le 27 février 2019

P^r Jean-Yves Artigou

*Président du comité CME des internes
et médecins à diplôme étranger*